

## Edition du Guide pratique 2021

Consultation pour la conception, la réalisation, l'impression et la distribution du guide pratique municipal de la Commune de la Ferté-Macé

### Caractéristiques

- **Format** : 18 cm x 18 cm fermé – 36 cm x 18 cm ouvert
- **Agenda 2022** : un agenda semainier sera inséré au guide pratique au format 9,5 cm (l) x 16,5 cm (H). Cet agenda devra être détachable
- **Qualité** : Couverture sur papier mat 250 g en quadrichromie recto et verso, pages intérieures sur papier recyclé couché mat 115 g en quadrichromie recto et verso ainsi qu'une finition onglets sur le côté (*le nombre de pages sera défini en fonction des onglets retenus*)
- **Papier** : papier certifié gestion durable des forêts aux normes FSC et PEFC
- **Reliure** : brochure dos collé
- **Quantité** : 4000 exemplaires
- **Distribution** : assurée par le prestataire retenu sur le territoire communal (incluant Antoigny, commune déléguée) en décembre 2021 (semaine 50). Le reliquat sera adressé au siège de la Mairie
- **Variante proposée** : possibilité de laisser aux annonceurs soit un format publicitaire soit un encart détachable annonçant une remise dudit annonceur.

### Obligations du prestataire

- Financer l'intégralité des frais de conception, de composition, de photogravure, d'impression, de reliure, de distribution dans les foyers La Ferté-Macé
- Se charger de tous les contacts d'édition, d'impression et coordonnera avec le service communication de la ville de La Ferté-Macé les onglets et thèmes qui seront développés dans le guide pratique
- Se charger en qualité d'éditeur et de concessionnaire exclusif en publicité, de s'acquitter de toutes taxes et charges fiscales afférentes à cette édition
- Adresser une épreuve complète du guide qui sera validé par la ville de La Ferté-Macé avant mise en impression. La commune se réserve le droit de solliciter plusieurs épreuves avant le « bon à tirer » final
- Se charger de transmettre dix exemplaires du guide à chaque annonceur

La ville de La Ferté-Macé sera seule décisionnaire des thèmes abordés et de la mise en page du guide

### **Prospection publicitaire**

La ville de La Ferté-Macé fournira au prestataire retenu une lettre d'accréditation qui servira à la prospection publicitaire.

Le prestataire retenu devra régulièrement selon un calendrier pré-établi avec le service Communication faire un retour sur l'avancement de la prospection et signaler tout type de problème rencontré au service communication.

Il est précisé qu'aucune publicité pouvant porter atteinte à la moralité, aux bonnes mœurs ou à la notoriété de la ville de La Ferté-Macé ne devra apparaître dans le guide

Un exemplaire du guide pratique sera fourni, sous format PDF, pour insertion sur le site internet de la ville de La Ferté-Macé.

### **FORME - DUREE**

Une convention sera conclue avec le prestataire retenu pour une durée d'un an soit la parution d'un guide pratique.

### **CRITERES DE CHOIX et PONDERATION**

- **Tarif des encarts publicitaires (60 %)** : détail explicatif sur la grille tarifaire commerciale proposée aux annonceurs
- **Valeur technique (30 %)** - Critère jugé sur :
  - les moyens techniques et humains dédiés, les références et les compétences du candidat
  - les exemples de réalisation de support de même type,
  - la qualité esthétique de la création graphique, de la mise en page et la qualité de l'impression au regard des échantillons fournis
- **Prise en compte des critères de développement durable par l'entreprise (10%)**

#### **Contact :**

Service Communication  
02 33 14 00 44  
[communication@lafertemace.fr](mailto:communication@lafertemace.fr)

**Proposition à remettre pour le vendredi 7 mai 2021**